

EDPH1BA

2016 - 2017

Bachelier en sciences de la motricité, orientation
générale**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**Code du programme: **edph1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	5
- Programme détaillé	6
- Programme par matière	6
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	9
- Prérequis entre cours	10
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
- Programme type	10
- EDPH1BA - 1er bloc annuel	10
- EDPH1BA - 2e bloc annuel	12
- EDPH1BA - 3e bloc annuel	13
Informations diverses	14
- Conditions d'admission	14
- Pédagogie	16
- Evaluation au cours de la formation	16
- Formations ultérieures accessibles	16
- Gestion et contacts	16

EDPH1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Étudier le mouvement sous toutes ses formes et l'optimiser, voici l'objet premier de la formation en éducation physique. Il s'agit donc d'apporter la réponse de l'expert aux immenses besoins qu'éprouve notre société en termes de mouvement.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez développé vos aptitudes physiques et motrices dans un grand nombre de disciplines sportives ;
- serez doté d'une solide formation scientifique qui contribuera à faire de vous un professionnel polyvalent et capable de s'adapter ;
- aurez acquis une première expérience méthodologique dans l'enseignement des activités physiques et sportives.

Votre profil

Vous

- êtes en bonne santé et pratiquez régulièrement et avec plaisir des activités physiques et sportives ;
- disposez d'une bonne condition physique ;
- vous intéressez à ce qui touche au mouvement ;
- vous avez de sérieux atouts pour la réussite universitaire en éducation physique.

Par ailleurs, de façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives: maîtrise écrite et orale du français, capacité d'analyse, esprit de synthèse, sens de l'organisation et des contacts humains, etc. Motivation et détermination sont également nécessaires pour mener à bien une formation scientifique rigoureuse.

Votre futur job

Vos compétences vous permettront d'intervenir auprès de toutes les couches de la population pour répondre aux besoins spécifiques de mouvement et contribuer ainsi à l'épanouissement de chacun, individuellement ou collectivement.

Votre intervention s'adaptera au public ciblé (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ou handicapées). Vous pourrez exercer vos compétences dans différents milieux : l'enseignement secondaire, la gestion et l'encadrement du sport et des loisirs, le milieu du travail, le domaine paramédical, etc.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- les bases scientifiques nécessaires à la compréhension du mouvement (chimie, biologie, anatomie, biomécanique, physiologie, etc.) ;
- les socles théoriques spécifiques aux sciences de la motricité, sur lesquels vous construirez votre pratique méthodologique et professionnelle (entraînement, apprentissage moteur, biomécanique appliquée aux sports, etc.) ;
- la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives : athlétisme, gymnastique, sports collectifs, natation, activités d'expression, etc. ;
- une formation aux principes méthodologiques spécifiques à l'enseignement des activités physiques et sportives ;
- des enseignements sportifs assurés par des spécialistes, dans les installations du Complexe sportif du Blocry, à quelques minutes de vos salles de cours.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique.

EDPH1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

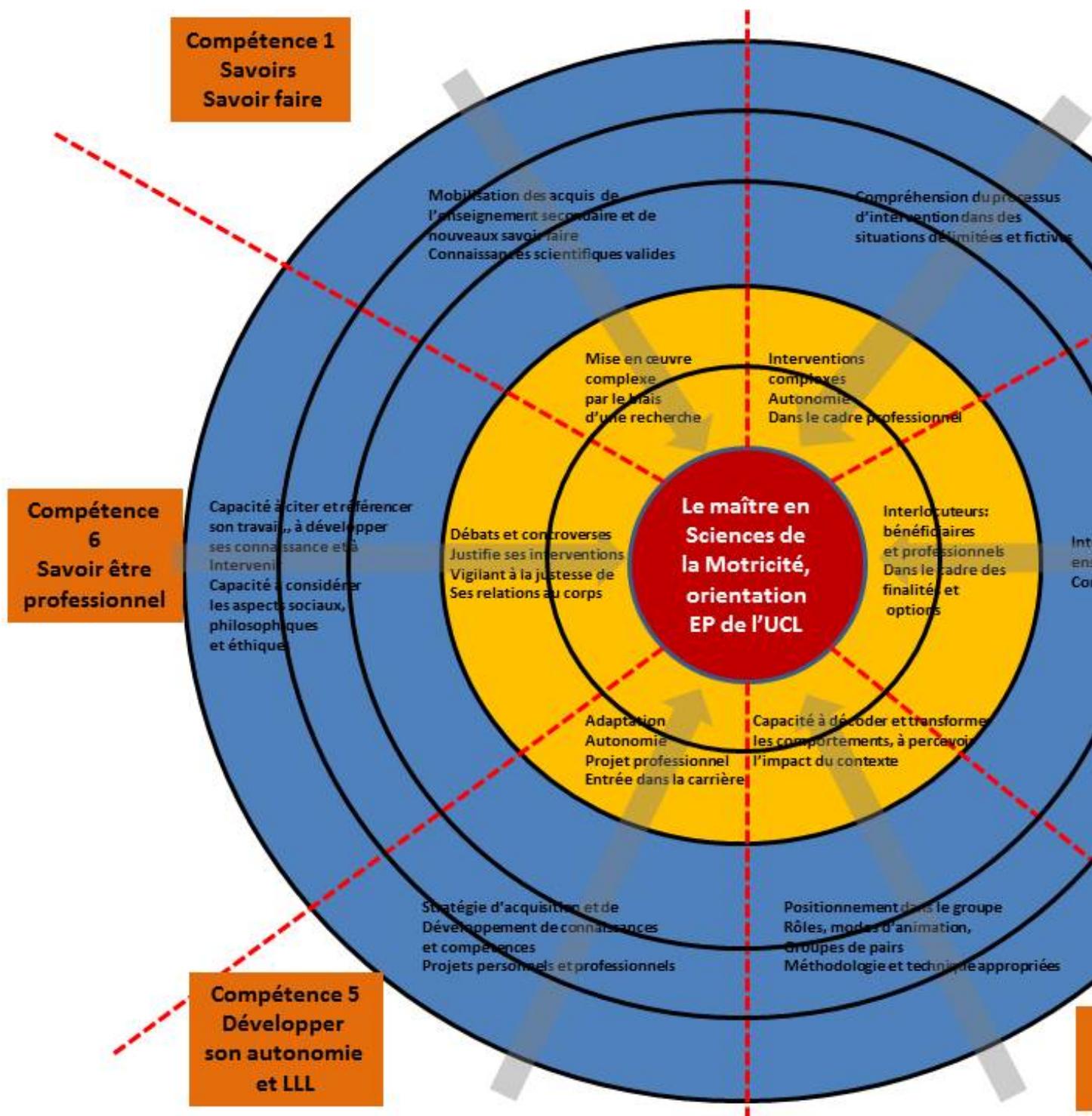
Le défi que l'étudiant bachelier en sciences de la motricité, orientation générale se prépare à relever est de se former au mieux pour aborder la formation proposée dans le master en sciences de la motricité, orientation éducation physique organisé par la Faculté des Sciences de la Motricité.

L'objectif est d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des hommes et des femmes attentifs aux besoins qu'éprouve notre société en termes de mouvement.

Le programme de bachelier permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des compétences qui lui permettront de

- analyser de manière critique les caractéristiques du mouvement et de ses effets
- identifier et analyser les spécificités des publics cibles notamment en termes d'âge et de caractéristiques motrices, physiologiques, psychologiques ou sociologiques,
- est capable de communiquer ses acquis de manière appropriée.

Durant son programme de bachelier, le futur diplômé en éducation physique aura développé son projet de formation et son projet personnel qu'il poursuivra durant son programme de master et ce avec une autonomie croissante.



Les six axes de la formation du Maître en sciences de la motricité, orientation éducation physique de l'UCL

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. utiliser de manière critique des savoirs et des savoir-faire (méthodologiques, techniques, et pratiques), issus de manuels et de publications scientifiques (notamment en anglais) validés qui relèvent du domaine de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être).

-

2. identifier, analyser et mettre en pratique les processus de l'intervention dans des situations proches du contexte professionnel mais délimitées et fictives.

en la concevant, en la réalisant et en l'évaluant dans des situations proches du contexte professionnel mais délimitées et fictives (ex : préparer, observer, analyser, donner et évaluer une leçon à ses camarades, ...).

3. adapter sa communication aux objectifs d'intervention, aux caractéristiques des interlocuteurs (principalement ses pairs et les enseignants) et du contexte, généralement fictif.

- 3.1. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs.
- 3.2. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs, en faisant preuve de capacité d'écoute et d'assertivité.
- 3.3. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).

4. travailler seul et en équipe pour atteindre les objectifs fixés et produire des résultats positifs dans le contexte des activités physiques et sportives.

- 4.1. Décoder et améliorer, le cas échéant, sa position dans un groupe, ses rôles, ses modes d'animation, y compris ses dynamiques émotionnelles.
- 4.2. Animer efficacement un groupe de pairs, en utilisant des méthodologies et des techniques appropriées.

5. développer son autonomie, sa proactivité dans l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.

- 5.1. Développer des stratégies pour acquérir, maintenir, mettre à jour ses connaissances et compétences.
- 5.2. Inscrire sa formation dans le temps, formuler des projets personnels et professionnels.

6. mettre en œuvre une démarche scientifique et technique en se souciant de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

- 6.1. citer et référencer son travail conformément aux standards du monde scientifique,
- 6.2. s'engager dans le développement des connaissances et de l'intervention en sciences de la motricité, en considérant les aspects sociaux, philosophiques et éthiques.

STRUCTURE DU PROGRAMME

C'est par l'étude du mouvement que la faculté des sciences de la motricité (FSM) affirme sa spécificité au sein de l'université et de la société.

Les deux formations principales de la FSM sont l'éducation physique et la kinésithérapie et réadaptation.

L'évolution de ces disciplines situe la FSM dans un environnement de plus en plus large, celui des sciences de la motricité.

Au début de leurs études en éducation physique, les étudiants partagent ainsi leur formation générale en sciences et une partie de celle en sciences de la motricité avec les étudiants de kinésithérapie et réadaptation. Cette équivalence partielle de la formation favorise la réorientation éventuelle.

Les études en éducation physique sont fondées sur la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives.

Cette formation pratique établit des relations équilibrées avec la formation en sciences de la motricité.

La formation de bachelier en éducation physique totalise 180 crédits répartis, selon un programme type, en 3 années de 60 crédits chacune. Cette répartition en trois années tient compte des prérequis et présente le parcours type de l'étudiant qui réussit chaque année de sa formation.

Principales matières

L'enseignement dispensé pendant la formation de bachelier en sciences de la motricité, orientation générale trouve sa richesse et sa spécificité dans ses ancrages multiples. Le programme type offre, dès la première année d'étude, une formation pratique spécifique aux étudiants en éducation physique. Cette formation pratique d'environ 8 heures par semaine est associée à une formation théorique spécifique (2 h/sem.) ainsi qu'à une formation de base en sciences partagée avec les étudiants en kinésithérapie et réadaptation (10 h/sem.). La spécificité de la formation en éducation physique existe donc bien dès le début et elle se renforce encore dès la deuxième année.

De même, dès la deuxième année du programme de bachelier, le programme type de l'étudiant lui offre des choix pour enrichir sa formation.

Construit autour d'une vingtaine d'heures de cours par semaine, le programme dégage ainsi le temps nécessaire à l'étudiant pour l'étude et l'entraînement personnels.

Formation pratique et méthodologique spécifique à l'éducation physique :

Activités physiques, sportives et d'expression : Athlétisme - Danse et activités d'expression - Fitness - Gymnastique artistique et sports acrobatiques - Jeux et sports collectifs - Natation - Méthodologie des activités physiques et sportives.

Formation en sciences exactes, biomédicales, humaines et en sciences de la motricité partagée avec la kinésithérapie :

Anatomie - Analyse du mouvement - Biologie - Chimie - Compréhension et traitement de données - Mécanique et biomécanique - Neurophysiologie et neuropsychologie - Philosophie - Physiologie - Psychologie - Sauvetage, réanimation et urgences de terrain (théorique et pratique).

Formation en sciences de la motricité spécifique à l'éducation physique :

Activités physiques et sportives (APS) parmi les sciences et les pratiques humaines - Biomécanique appliquée aux sports - Croissance et vieillissement - Dimensions socio-historiques, juridiques, économiques et institutionnelles des APS - Théorie de l'entraînement des APS - Techniques de la communication en éducation physique (théorique et pratique).

Formation en langue

EDPH1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel
1 2 3

o Programme de base (150 crédits)

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales (59 crédits)

o LIEPR1001	Chimie générale et biomolécules	Patrick.Henriet	30h+15h	5 Crédits	1q	x		
o LIEPR1002	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine.Behets (coord.) Marc.Louis	45h	6 Crédits	1q	x		
o LIEPR1003	Compréhension et traitement de données	Yannick.Bleyenheuft	15h+15h	4 Crédits	2q	x		
o LIEPR1004	Biologie cellulaire et éléments d'histologie	Catherine.Behets Patrick.Henriet	45h	5 Crédits	2q	x		
o LIEPR1011	Mécanique	Vincent.Legat	30h+15h	4 Crédits	1q	x		
o LIEPR1012	Biomécanique	Vincent.Legat Patrick.Willems	30h+15h	4 Crédits	2q	x		
o LIEPR1021	Physiologie cellulaire 🟡	Marc.Francaux	30h	3 Crédits	1q		x	
o LIEPR1028	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine.Behets (coord.) Marc.Louis Jean-Louis.Thonnard	52.5h +7.5h	7 Crédits	2q		x	
o LIEPR1022	Physiologie des systèmes 🟡	Nicolas.Tajeddine	37.5h	4 Crédits	2q		x	
o LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition 🟡	Sonia.Brichard Marc.Francaux (coord.) Yvan.Larondelle	75h+7.5h	8 Crédits	2q			x
o LIEPR1023	Sauvetage, réanimation et urgence de terrain 🟡	Eddy.Bodart Caroline.Boulouffe (coord.) Louis.Decanniere Veronique.Gerard Dominique.Vanpee	30h+30h	4 Crédits	1q			x

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs 🟡	Julie.Duque Marcus.Missal (coord.)	45h	5 Crédits	1q			x

o Formation de base en sciences humaines (6 crédits)

○ LIEPR1006	Philosophie, corps et mouvement	Michel.Dupuis	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LIEPR1007	Psychologie générale	Anne.De.volder Guy.Lories	30h	3 Crédits	1q	x		

o Formation théorique en sciences de la motricité (25 crédits)

○ LEDPH1008	Activités physiques et sportives parmi les sciences et les pratiques humaines	Cecile.Delens Thierry.Marique (coord.)	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LEDPH1009	Regards croisés sur des grandes questions du sport	Marc.Francaux (coord.) Henri.Nielens (supplée Marc Francaux) Thierry.Zintz	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LEDPH1028	Biomécanique appliquée aux sports 🟡	Dominique.Dejaeger Patrick.Willems (coord.)	30h	3 Crédits	1q		x	
○ LEDPH1029	Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique 🟡	Valerie.Mees	15h+30h	4 Crédits	1 + 2q		x	
○ LEDPH1030	Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur 🟡	Dominique.Dejaeger Thierry.Marique (coord.)	45h	4 Crédits	1q		x	
○ LEDPH1047	Croissance et vieillissement : approches psychologique et motrice 🟡	Louise.Deldicque (coord.) Jean-Philippe.Dupont	45h	5 Crédits	1q			x
○ LEDPH1048	Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives 🟡	Sebastien.Depre Marc.Louis (coord.) Thierry.Zintz	30h	3 Crédits	2q			x

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique (54 crédits)

○ LEDPH1001	Fondements des jeux et des sports collectifs	Thierry.Marique	0h+30h	2 Crédits	1q	x		
○ LEDPH1002	Fondements des activités physiques et sportives	Thierry.Marique	0h+30h	3 Crédits	1 + 2q	x		
○ LEDPH1003	Fondements des activités d'expression (parties A et B)	Cecile.Delens	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q	x		
○ LEDPH1004	Natation 1 (parties A et B)	Thierry.Marique	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q	x		
○ LEDPH1005	Sports collectifs	Thierry.Marique	0h+60h	4 Crédits	2q	x		
○ LEDPH1006	Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B)	Dominique.Dejaeger	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q	x		
○ LEDPH1007	Athlétisme 1 (parties A et B)	Valerie.Mees	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q	x		
○ LEDPH9001	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 1			3 Crédits	1 + 2q	x		
○ LEDPH1021	Expression 🟡	Cecile.Delens	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q		x	
○ LEDPH1022	Natation 2 🟡	Thierry.Marique	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q		x	
○ LEDPH1023	Athlétisme 2 🟡	Valerie.Mees	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q		x	
○ LEDPH1024	Jeux et sports collectifs 🟡	Thierry.Marique	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
○ LEDPH1025	Gymnastique et sports acrobatiques 🟡	Dominique.Dejaeger	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q		x	
○ LEDPH1026	Fitness 🟡	Louise.Deldicque	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q		x	
○ LEDPH9012	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage) 🟡			2 Crédits	1 + 2q		x	
○ LEDPH1042	Didactique de la natation 🟡	Thierry.Marique	0h+37.5h	3 Crédits	1 + 2q			x
○ LEDPH1043	Didactique de l'athlétisme 🟡	Valerie.Mees	0h+37.5h	3 Crédits	1 + 2q			x

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LEDPH1044	Didactique des jeux et des sports collectifs 🟡	Jean-Philippe.Dupont Cedric.Roure (coord.)	7.5h +67.5h	6 Crédits	1 + 2q			x
○ LEDPH1045	Didactique des sports acrobatiques 🟡	Dominique.Dejaeger	0h+37.5h	3 Crédits	1 + 2q			x
○ LEDPH1041	Didactique de la danse et des activités d'expression 🟡	Cecile.Delens	0h+37.5h	3 Crédits	1 + 2q			x

○ Formation en langues (6 crédits)

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Jean-Luc.Delghust Fanny.Desterbecq Dominique.Francois Sandrine.Meirlaen Jean-Paul.Nyssen (coord.)	45h	4 Crédits	1 + 2q			x
-------------	---	--	-----	-----------	-----------	--	--	---

○ L'étudiant choisit entre :

⊗ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Catherine.Avery Philippe.J.denis Claudine.Grommersch (coord.) Brigitte.Loosen Jean-Paul.Nyssen Lutgarde.Schrijvers	30h	2 Crédits	2q			x
⊗ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🟡	Katrien.Derycke (coord.)	30h	2 Crédits	2q			x

○ Mineure (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCL ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3

○	Option			15 Crédits			x
○	Option			15 Crédits			x

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Les 150 crédits obtenus dans la formation obligatoire sont complétés par 30 crédits de formation personnalisée.

Ainsi, dès la deuxième année du programme de bachelier, l'étudiant peut opter soit :

- pour un approfondissement en sciences de la motricité constitué par un groupe de cours au choix et des stages associés qui forment un complément à la formation pratique sportive : De l'audace en sécurité à l'escalade - Sports d'endurance en plein air - Nature et activités physiques et sportives - Sports de raquettes - Autodéfense;
- pour l'ouverture à une autre discipline enseignée à l'UCL, par le choix d'une mineure proposée dans une autre faculté de l'UCL parallèlement à la poursuite de la formation en éducation physique.

- > **Approfondissement en sciences de la motricité** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-app-ledph100p>]
- > **Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lanti100i>]
- > **Mineure en criminologie** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lcrim100i>]
- > **Mineure en culture et création** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lcucr100i>]
- > **Mineure en culture scientifique** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lcusc100i>]
- > **Mineure en développement durable (*)** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-ldvld100i>]
- > **Mineure en développement et environnement** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-ldenv100i>]
- > **Mineure en droit (accès)** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-ladrt100i>]
- > **Mineure en droit (ouverture)** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lodrt100i>]
- > **Mineure en économie** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lecon100i>]
- > **Mineure en économie (ouverture)** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-loeco100i>]
- > **Mineure en études de genre** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lgenr100i>]
- > **Mineure en études européennes** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-leuro100i>]
- > **Mineure en études françaises (*)** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lfran100i>]
- > **Mineure en études littéraires** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-llitt100i>]
- > **Mineure en études médiévales** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lmedi100i>]
- > **Mineure en géographie (*)** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lgeog100i>]
- > **Mineure en gestion (initiation)** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lgesa100i>]
- > **Mineure en histoire** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lhist100i>]
- > **Mineure en histoire de l'art et archéologie** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-larke100i>]
- > **Mineure en information et communication (*)** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lcomu100i>]
- > **Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lisla100i>]
- > **Mineure en langue et société chinoises** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lchin100i>]
- > **Mineure en langues et cultures orientales: Bible, Orient Chrétien, Inde** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lori100i>]
- > **Mineure en linguistique** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lling100i>]
- > **Mineure en musicologie** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lmusi100i>]
- > **Mineure en philosophie** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lisp100i>]
- > **Mineure en sciences de l'éducation (*)** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lfopa100i>]
- > **Mineure en sciences de la population et du développement** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lsped100i>]
- > **Mineure en sciences humaines et sociales** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lhuso100i>]
- > **Mineure en sciences politiques** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lspol100i>]
- > **Mineure en sociologie et anthropologie** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lsoca100i>]
- > **Mineure en statistique** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-lstat100i>]
- > **Mineure en théologie** [<https://www.uclouvain.be/prog-2016-min-ltheo100i>]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2016-edph1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME TYPE

EDPH1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales

○ LIEPR1001	Chimie générale et biomolécules	Patrick.Henriet	30h+15h	5 Crédits	1q
○ LIEPR1002	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine.Behets (coord.) Marc.Louis	45h	6 Crédits	1q
○ LIEPR1003	Compréhension et traitement de données	Yannick.Bleyenheuft	15h+15h	4 Crédits	2q
○ LIEPR1004	Biologie cellulaire et éléments d'histologie	Catherine.Behets Patrick.Henriet	45h	5 Crédits	2q
○ LIEPR1011	Mécanique	Vincent.Legat	30h+15h	4 Crédits	1q
○ LIEPR1012	Biomécanique	Vincent.Legat Patrick.Willems	30h+15h	4 Crédits	2q

o Formation de base en sciences humaines

○ LIEPR1006	Philosophie, corps et mouvement	Michel.Dupuis	30h	3 Crédits	1q
○ LIEPR1007	Psychologie générale	Anne.De.volder Guy.Lories	30h	3 Crédits	1q

o Formation théorique en sciences de la motricité

o LEDPH1008	Activités physiques et sportives parmi les sciences et les pratiques humaines	Cecile.Delens Thierry.Marique (coord.)	30h	3 Crédits	1q
o LEDPH1009	Regards croisés sur des grandes questions du sport	Marc.Francaux (coord.) Henri.Nielens (supplée Marc Francaux) Thierry.Zintz	30h	3 Crédits	2q

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique

o LEDPH1001	Fondements des jeux et des sports collectifs	Thierry.Marique	0h+30h	2 Crédits	1q
o LEDPH1002	Fondements des activités physiques et sportives	Thierry.Marique	0h+30h	3 Crédits	1 + 2q
o LEDPH1003	Fondements des activités d'expression (parties A et B)	Cecile.Delens	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
o LEDPH1004	Natation 1 (parties A et B)	Thierry.Marique	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
o LEDPH1005	Sports collectifs	Thierry.Marique	0h+60h	4 Crédits	2q
o LEDPH1006	Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B)	Dominique.Dejaeger	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
o LEDPH1007	Athlétisme 1 (parties A et B)	Valerie.Mees	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
o LEDPH9001	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 1			3 Crédits	1 + 2q

EDPH1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire ■	Marc.Francaux	30h	3 Crédits	1q
○ LIEPR1028	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine.Behets (coord.) Marc.Louis Jean-Louis.Thonnard	52.5h +7.5h	7 Crédits	2q
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes ■	Nicolas.Tajeddine	37.5h	4 Crédits	2q

o Formation théorique en sciences de la motricité

○ LEDPH1028	Biomécanique appliquée aux sports ■	Dominique.Dejaeger Patrick.Willems (coord.)	30h	3 Crédits	1q
○ LEDPH1029	Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique ■	Valerie.Mees	15h+30h	4 Crédits	1 + 2q
○ LEDPH1030	Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur ■	Dominique.Dejaeger Thierry.Marique (coord.)	45h	4 Crédits	1q

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique

○ LEDPH1021	Expression ■	Cecile.Delens	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
○ LEDPH1022	Natation 2 ■	Thierry.Marique	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
○ LEDPH1023	Athlétisme 2 ■	Valerie.Mees	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
○ LEDPH1024	Jeux et sports collectifs ■	Thierry.Marique	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
○ LEDPH1025	Gymnastique et sports acrobatiques ■	Dominique.Dejaeger	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
○ LEDPH1026	Fitness ■	Louise.Deldicque	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
○ LEDPH9012	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage) ■			2 Crédits	1 + 2q

o Formation en langues

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Jean-Luc.Delghust Fanny.Desterbecq Dominique.Francois Sandrine.Meirlaen Jean-Paul.Nyssen (coord.)	45h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	---	---	-----	-----------	-----------

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCL ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3

○	Option			15 Crédits	
---	--------	--	--	------------	--

EDPH1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition ■	Sonia.Brichard Marc.Francaux (coord.) Yvan.Larondelle	75h+7.5h	8 Crédits	2q
○ LIEPR1023	Sauvetage, réanimation et urgence de terrain ■	Eddy.Bodart Caroline.Boulouffe (coord.) Louis.Decanniere Veronique.Gerard Dominique.Vanpee	30h+30h	4 Crédits	1q
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs ■	Julie.Duque Marcus.Missal (coord.)	45h	5 Crédits	1q

o Formation théorique en sciences de la motricité

○ LEDPH1047	Croissance et vieillissement : approches psychologique et motrice ■	Louise.Deldicque (coord.) Jean-Philippe.Dupont	45h	5 Crédits	1q
○ LEDPH1048	Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives ■	Sebastien.Depre Marc.Louis (coord.) Thierry.Zintz	30h	3 Crédits	2q

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique

○ LEDPH1042	Didactique de la natation ■	Thierry.Marique	0h+37.5h	3 Crédits	1 + 2q
○ LEDPH1043	Didactique de l'athlétisme ■	Valerie.Mees	0h+37.5h	3 Crédits	1 + 2q
○ LEDPH1044	Didactique des jeux et des sports collectifs ■	Jean-Philippe.Dupont Cedric.Roure (coord.)	7.5h +67.5h	6 Crédits	1 + 2q
○ LEDPH1045	Didactique des sports acrobatiques ■	Dominique.Dejaeger	0h+37.5h	3 Crédits	1 + 2q
○ LEDPH1041	Didactique de la danse et des activités d'expression ■	Cecile.Delens	0h+37.5h	3 Crédits	1 + 2q

o Formation en langues**o L'étudiant choisit entre :**

⊗ LANGL2451	Anglais - Communication interactive ■	Catherine.Avery Philippe.J.denis Claudine.Grommersch (coord.) Brigitte.Loosen Jean-Paul.Nyssen Lutgarde.Schrijvers	30h	2 Crédits	2q
⊗ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire ■	Katrien.Derycke (coord.)	30h	2 Crédits	2q

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCL ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3

○	Option			15 Crédits	
---	--------	--	--	------------	--

EDPH1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1^{er} janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2016 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

- 8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** et de **bachelier en sciences dentaires** doivent se soumettre au préalable à un **test d'orientation**.

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en sciences de la motricité, orientation générale, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés, ajustés au mieux avec les acquis disciplinaires et transversaux définis pour le programme.

L'alternance entre formation scientifique et formation aux pratiques des activités physiques et sportives est fortement spécifique à la formation en éducation physique. Les activités d'apprentissage recourent dès lors à un faisceau de méthodes pédagogiques allant de l'approche purement théorique individuelle à la construction de savoirs et de savoir-faire en équipe. La formation de bachelier en éducation physique fait ainsi de l'étudiant un acteur de sa formation et un co-acteur de la formation de ses pairs.

Les cours pratiques dans les domaines de l'éducation physique et des sports promeuvent la construction de savoir-faire personnels dans les différentes disciplines de l'éducation physique et sportive. Cet objectif est atteint par l'interaction entre l'étudiant, les experts de terrain qui l'encadrent dans cette partie de la formation et les savoirs développés dans les différentes disciplines scientifiques du programme. Le recours à des experts de terrain garantit l'adéquation des acquis attendus de l'apprentissage aux attentes actualisées de la société, dans le domaine de l'éducation physique.

Les cours magistraux en sciences de la motricité visent plus particulièrement à développer les savoirs spécifiques de base en s'appuyant sur les savoir-faire développés dans la formation pratique.

Le recours au tutorat, au monitorat et aux travaux pratiques constitue un atout majeur de la formation donnée dans les cours magistraux liés aux sciences exactes, biomédicales et humaines. Les savoirs dont sont porteurs ces cours s'appuient de la sorte sur une démarche scientifique concrète.

Dans une formation où le partage des savoirs et du savoir-faire sont centraux (comme enseignant, comme animateur ou comme manager sportif), l'étudiant bachelier est accompagné sur la voie du développement individuel des attitudes et des valeurs spécifiques au partage de compétences.

Ainsi, la formation en éducation physique est construite sur base de six acquis d'apprentissage disciplinaires et transversaux. En bachelier en éducation physique, ils sont déclinés en acquis d'apprentissage dans une perspective de formation personnelle.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation, sous la forme d'examens, organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage. Les modalités précises de l'examen sont communiquées aux étudiants au début du cours. Suivant les acquis d'apprentissage visés par le cours, celles-ci pourront varier.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Elle met l'accent sur les savoir-faire dans le domaine de l'éducation physique mais aussi sur les savoir-faire comportementaux, qui sont centraux dans une formation qui oriente vers des métiers de partage de compétences. Du fait de la spécificité de la formation pratique, cette évaluation continue, particulièrement dans les cours didactiques, peut rendre l'organisation d'une session de rattrapage impossible. Dans certains cours de la formation pratique, des interrogation(s) et / ou un examen final sont également organisés pour vérifier l'acquisition des savoirs directement associées aux savoir-faire propres aux activités physiques et sportives.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours. Elle peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

De plus, dès la première année et tout au long du bachelier, les professeurs mettent à disposition des étudiants des outils d'auto-évaluation via la plate-forme iCampus. Ces outils permettent aux étudiants d'évaluer la correspondance de leur travail avec les attentes de la formation universitaire. L'objectif est de leur permettre de jauger l'évolution de leurs savoirs et savoir-faire tout au long de leur cursus en bachelier, dans une perspective de capitalisation d'acquis d'apprentissage individuels.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Master accessible sans prérequis : le titre donne accès au programme de master en sciences de la motricité, orientation éducation physique qui intègre, pour ceux qui le souhaitent, la formation à l'enseignement secondaire supérieur.

Autres formations accessibles au terme du programme

Master accessible avec prérequis complémentaires : programme de master en kinésithérapie et réadaptation.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entite de la structure FSM

Acronyme	FSM
Dénomination	Faculté des sciences de la motricité
Adresse	Place Pierre de Coubertin, 1 bte L8.10.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 44 18 - Fax 010 47 31 06
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Faculté	Faculté des sciences de la motricité (FSM)
Mandats	Catherine Behets Wydemans Doyen
Commissions de programme	Commission d'encadrement en éducation par le mouvement (EDPM) Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé (EXRC) Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion (LOCO) Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique (READ)

Jury

Personnes de contact

Contact : [Emmanuel Ugeux](#)
Contact : [Cécile Delens](#)
Contact : [Thierry Marique](#)
Contact : [Dominique De Jaeger](#)